

PRIX DE L'ABONNEMENT
pour LYON et le DÉPARTEMENT DU RHÔNE.
16 francs pour trois mois,
32 francs pour six mois,
64 francs pour l'année.



LE CENSEUR,
JOURNAL DE LYON.

ON S'ABONNE :
A LYON, au Bureau du Journal, rue des Celestins, n° 6, au 1er.
A PARIS, chez MM. LEJOLIVET et COMP°, directeurs de l'Office - Correspondance, rue Notre - Dame - des - Victoires, n° 46, et chez M. DEGOUVE - DENUNQUES, rue Lepelletier, 3.

LE CENSEUR paraît tous les jours excepté le dimanche. — Il donne les nouvelles VINGT-QUATRE HEURES avant les journaux de Paris.

LYON, 24 SEPTEMBRE 1846.

Le Courrier de Lyon revient encore sur les dernières élections municipales, et s'efforce d'amoindrir un succès qu'il ne méritait pas. Qu'il cherche à pallier l'échec de ses patrons, cela est simple; mais il y a dans la presse quelque chose qui n'est pas tout patronage, c'est la vérité, c'est la probité... M. Dervieu s'est présenté aux élections sous le nom de républicain; il le somme de s'expliquer à cet égard. Est-ce une ruse ou un piège? Avons-nous jamais dit que M. Dervieu fût républicain? Personne n'a-t-il aujourd'hui, dans les lois de septembre, la faculté de se dire partisan d'une forme gouvernementale autre que celle qui existe, sans encourir la prison et l'amende? Quel métier fait donc là le Courrier? Ce journal veut absolument tromper quelqu'un, outre qu'il cherche à égarer l'opinion publique. Il a essayé d'effrayer avant les élections, il continue à semer des craintes après; mais nous ne permettrons pas d'avoir recours au mensonge. Le Censeur n'a jamais menacé ni la propriété ni le négoce; il s'est occupé plus sérieusement, plus activement qu'aucun autre journal de la localité, des intérêts du commerce, de son avenir, de ses chances, de ses besoins, et c'est faire un outrage au bon sens, à l'évidence, que de prétendre qu'il soit menaçant pour l'un ni pour l'autre. Le Censeur n'a jamais été l'organe des théories du communisme qu'il regarde comme une opinion philosophique plutôt que comme un parti à l'état militant, on le sait bien. Pourquoi donc mentir à ce sujet? Dites toujours, Baziles, il en restera quelque chose. Le cens est demeuré pour les électeurs municipaux à un chiffre tel, que, pour l'acquiescer cette année, il fallait avoir quelque aisance; l'aristocratie du Courrier n'en juge pas ainsi. Pourquoi ne demande-t-il pas qu'on porte le cens à cinq cents francs? Il n'aurait pour électeurs que la classe aisée, comme il l'appelle; il repousserait tout ce qui à ses yeux n'est que le peuple. Nous avons reproché à l'administration municipale de se poser comme un conseil de ministres, de vouloir faire triompher une opinion politique, de donner une couleur aux élections; que nous condamnons dans nos adversaires, nous ne le faisons pas à nos amis; nous sommes plus logiques que le Courrier. Le rôle de l'opposition n'est pas de planter un drapeau au sein du conseil municipal, d'y inaugurer son règne, comme dit ce journal; nous la verrions avec peine faire du conseil une arène où viendraient se disputer les opinions et les intérêts politiques; elle a mieux à faire à notre avis. Son devoir est d'examiner avec soin toutes les propositions qui seront faites, de combattre celles qu'elle croira mauvaises; de désapprouver en toutes choses les intérêts de la cité, de repousser tout ce qui n'y serait pas conforme, tout ce qui y serait contraire; de ne pas permettre le gaspillage des deniers publics; de redresser les erreurs de l'administration dans les questions économiques dont la solution a une si haute gravité pour la ville; de veiller à ce que les fonds destinés à l'enseignement du peuple soient convenablement répartis, à ce que nul établissement ne manque d'écoles; d'obtenir pour les délibérations, que la publicité des séances que la loi ne permet pas, mais

une publication régulière et complète des discussions. Voilà son rôle, il est assez beau; c'est en le remplissant avec activité, avec énergie, s'il le faut, qu'elle répondra à la confiance des citoyens. Que le Courrier et ses patrons dorment en paix, l'opposition ne proclamera pas la république au sein du conseil municipal. On ignore encore où est le comte de Montemolin; pendant que les uns le font arriver à Londres, les autres lui font prendre la route de Limoges et gagner la Navarre par Toulouse; tout est encore incertain, ou, si l'on sait quelque chose de positif, on ne le dit pas, cela se comprend; la vérité ne sera complètement connue que dans quelques jours, et seulement alors on saura que penser des chances du prétendant. Tout s'est passé à Madrid, au sénat et à la chambre des députés, comme le désiraient les deux gouvernements de France et d'Espagne; dans le sénat, le président a soumis à l'assemblée une question assez délicate, celle de savoir s'il convenait de donner lecture d'une protestation de don Henri contre le mariage de l'infante avec le duc de Montpensier; la chambre tout entière s'est opposée à cette lecture, regardant la protestation comme illégale, et a passé à l'ordre du jour. La séance des députés a été plus animée, grâce à quelques incidents qui ne manquent pas d'intérêt; des interpellations ont été adressées au ministère à l'égard des notes diplomatiques remises par l'ambassade anglaise et dont nous avons rapporté hier une des principales. Le ministère a été quelque peu embarrassé, et sa réplique n'est ni claire ni satisfaisante; il s'est borné à dire que M. Bulwer avait en effet envoyé trois notes exprimant son opinion personnelle, mais que le gouvernement y avait répondu. Quant à la teneur de ces notes et des réponses ministérielles qu'elles ont provoquées, il a gardé le silence, ou du moins la correspondance que nous avons sous les yeux n'en dit rien. Ceci reste encore un mystère. Un député, M. Diaz, a attaqué le projet de mariage entre le duc de Montpensier et l'infante avec beaucoup de vivacité; il a représenté cette union comme un péril imminent pour la nationalité espagnole, et, comparant la France à la Russie dans ses rapports avec la Pologne, a montré la première sur le point de s'emparer de la Péninsule et d'en faire des départements français. M. Nocedal a été plus agressif encore, et la liberté de la tribune a été violée à son égard; le président de la chambre lui a retiré la parole. Ce fait pourrait avoir de la gravité en France et en Angleterre, mais dans un pays dont on a brisé tous les droits, confisqués toutes les libertés, il passera certainement sans protestation; les cortès actuelles ne sont qu'une ombre, qu'un vain simulacre de représentation nationale, et si quelque chose étonne, c'est qu'il s'y trouve encore des hommes qui osent faire entendre une protestation contre les actes du pouvoir. Les paroles de M. Diaz et de M. Nocedal auront-elles un écho en Espagne? Nous le saurons dans quelques jours, mais elles n'ont pas empêché la chambre d'adopter l'adresse; sur le paragraphe relatif au mariage de l'infante, un seul membre a voté contre, dix-neuf se sont abstenus; leur opposition n'a pas eu la force d'aller au-delà. M. Guizot et le château sont donc complètement tranquilles de ce côté; mais, en vérité, il n'y avait pas d'inquiétude à avoir. Ce qui est moins rassurant que les discussions des cortès,

c'est l'attitude du cabinet anglais, qui paraît se renfermer dans un mutisme complet, et dont il a été impossible jusqu'ici de tirer une parole positive. Mais s'il ne parle pas, il agit, et cela avec un à-propos remarquable; sa flotte, qui faisait des évolutions sur les côtes de Portugal pendant que la dernière révolution s'accomplissait dans ce pays, vient d'entrer subitement à Cadix. Tous les journaux ministériels crient que c'est une visite d'amis que les Anglais font aux Espagnols; l'amitié de l'Angleterre est rarement avantageuse à personne, et, pour notre compte, nous nous défions singulièrement de ces prétendus amis qui tombent tout-à-coup chez vous avec des forces imposantes, au milieu de vos embarras intérieurs. Les nouvelles que nous recevons de Cadix ce matin annoncent au large de nouvelles voiles anglaises. Quoi qu'il en soit des intentions de l'Angleterre, il faut reconnaître qu'elle est prête à tout événement et ne sera pas prise au dépourvu. Nous ferons à ce propos une remarque importante: pendant que le Portugal s'agitait, pendant que l'on préparait une alliance qui peut troubler l'Espagne, et que l'Angleterre attentive surveillait les côtes avec ses vaisseaux, la flotte que commande M. le prince de Joinville s'amusa à donner des fêtes dans l'Adriatique, et le vice-amiral allait demander sa bénédiction au pape. Voilà qui s'appelle parfaitement choisir son temps, et M. le ministre de la marine a bien mérité de la patrie. Les travaux du Palais-de-Justice de Lyon sont enfin en voie de se terminer. A l'intérieur, un artiste distingué qu'on aurait dû appeler plus tôt, M. Legendre-Hérald, s'occupe de sculpter des bas-reliefs qui orneront le fond de la salle des Pas-Perdus, au-dessus de l'entrée de la cour d'assises. Nous n'avons pas vu ses dessins, mais nous avons l'espérance que son œuvre sera digne de son nom et de son talent, qu'on ne pourra pas lui reprocher certaines étrangetés que l'on remarque dans d'autres sculptures, et qu'il ne prendra pas une danseuse de Canova pour représenter la Justice. A l'extérieur, les travaux ont marché avec une activité extraordinaire; en quelques mois les vingt colonnes qui étaient encore intactes ont été cannelées, leurs chapiteaux taillés, ainsi que les ovales et les têtes de lion qui surmontent le tout. Déjà une partie des échafaudages sont enlevés, et il est probable que dans quelques jours ils auront entièrement disparu. Nous avons depuis long-temps, dans nos articles sur les travaux publics, et notamment à propos de ce même palais, émis le vœu que l'administration municipale fût appelée, quand la ville contribue à la dépense, à contrôler les plans du gouvernement, à faire entendre ses observations, à surveiller l'exécution. On ne saurait nier l'intérêt qu'elle a à exercer ce contrôle: il lui importe de connaître comment ses deniers sont dépensés, il lui importe non moins de savoir si on lui fait un édifice digne d'elle, de sa grandeur, et répondant aux besoins qu'il doit satisfaire. Ce que nous disons de la cité s'applique de même au département, quand il fournit une quote-part. L'Etat, le département, la commune, chacun dans des proportions différentes, ont fait les fonds nécessaires à l'édification du Palais-de-Justice; nous n'avons pas besoin de rappeler les fautes commises, les suppléments d'allocation qu'il a fallu demander, personne ne les a oubliés; pour ne parler que de la distribution intérieure, nous avons la conviction que si les

FEUILLETON DU CENSEUR. — 25 SEPTEMBRE.

L'ÉVENTAIL.
conte.
LES CONJECTURES.
(Suite.)
... que le jeune homme combinait tous ses efforts pour humaniser le villageois, sa présence auprès d'elle était l'objet d'une foule de conjectures.
... s'en doutait le moins du monde, il était dans ce moment le maître de bien des regards ardents et jaloux.
... dit l'aubergiste, voici un rival sur lequel je n'avais pas compté.
... Dieu! pensa le pauvre Jacquot, si M. Léonce s'en mêle, je suis perdu.
... peine s'il lui resta assez de force pour continuer son ouvrage; il manquait.
... possible, pensa la mercière, qu'il ait acheté l'éventail pour le faire passer à sa fille? Et moi qui croyais qu'il le destinait à Mlle Blanche, de briser le sien! Décidément les hommes sont de grands menteurs.
... qui s'assied à côté de Jeannette à présent, se dit Blanche, que jamais. Il fait donc la cour à toutes les femmes aujourd'hui?
... reprit Jeannette, est-ce que nous serions brouillés? Que vous ai-je fait, moi, qui me suis toujours intéressé à votre frère et à vous, et qui d'autre désir que de vous être agréable? Hier encore, mon frère défendait, parole d'honneur. Pierre voulait absolument que vous fussiez un caractère atroce, un entêtement diabolique.
... mais je vous défendais, moi; je soutenais que vous étiez bonne et que vous n'étiez qu'un peu vive; mais il me répondait toujours: « Vous ne savez pas, vous ne la connaissez pas! » Et c'est lorsque je prends la parole que vous me recevez si mal! - Cela n'est pas bien; vrai, cela n'est pas bien.

— Et comment voulez-vous que je vous reçoive, monsieur? Faut-il me mettre à vos genoux? faut-il vous sauter au cou? Je vous reçois comme je reçois tout le monde.
— Alors je plains tout le monde, car, en vérité, Jeannette, on ne rembarre pas un ami comme vous le faites. Tenez, j'avais un service à vous demander, un service pour lequel je vous aurais conservé une reconnaissance éternelle, et j'avoue que j'hésite à vous en parler.
— Dites si vous voulez, taisez-vous si vous ne voulez pas.
— Comment oserais-je? C'est à peine si vous daignez m'écouter. Vous filez, vous filez, comme pour me dire: Allez-vous-en, je suis décidée à ne pas vous écouter.
— Si c'est ça qui vous ferme la bouche, il est bien facile de vous mettre à votre aise. Voilà! ajouta-t-elle en jetant brusquement à terre sa quenouille et ses fuseaux. Parlez-vous maintenant?
— Je savais bien que vous aviez du bon, Jeannette, dit Léonce avec un léger ton d'ironie. Ecoutez-moi donc. Vous connaissez Mlle Blanche, n'est-ce pas?
— Oui.
— Vous la voyez quelquefois, souvent même?
— Oui.
— Vous pouvez lui parler en secret sans que sa tante le sache?
— Oui.
— Eh bien! vous savez qu'elle a brisé son éventail?
— Oui.
— Je viens d'en acheter un chez la mercière.
— Après?
— Il s'agirait de vouloir bien le remettre à Mlle Blanche de ma part pour remplacer l'autre, en évitant de faire savoir à Mme Gertrude...
— Assez causé, Monsieur, dit la jeune fille en ressaisissant, toute courroucée, sa quenouille.
— Quoi! Jeannette...
— Cherchez qui vous fasse de pareilles commissions; allez frapper à d'autres portes. Quant à moi, je n'ai pas appris encore ce joli métier, dit-elle en se remettant à filer.
— A qui se confier désormais? dit Léonce d'un ton de douleur. Vous que nous aimons tant, Mlle Blanche et moi, nous refusent une chose si simple, qui vous coûte si peu!
— Ecoutez donc...
— On! ce sera comme vous vous voudrez; je ne vous presse pas, je ne vous engage à rien. Mais quel dommage! Voilà nos beaux rêves anéantis.

Si vous saviez le charmant projet que nous avons formé la dernière fois que j'ai eu le bonheur de causer avec Mlle Blanche! Nous parlions de vous.
— De moi?
— Mlle Blanche me disait: « Léonce, savez-vous que Jeannette est une aimable enfant, et qu'il faudrait un peu songer à son bonheur? Son frère veut la marier à ce nigaud de Brunache, mais Jeannette n'en veut pas, et elle a raison; elle aime Jacquot, qui est bien le plus honnête et le plus laborieux garçon de Jolival. Vous qui avez de l'influence sur Pierre, tâchez donc d'arranger ça. »
Le jeune homme comprit, à l'émotion qui se peignait sur le visage de la contadine, qu'il était dans la bonne voie.
— La glace est rompue, se dit-il.
Puis il ajouta:
— « Que faudrait-il, me disait encore cette pauvre Blanche, pour faire avoir à Jacquot un joli magasin? Bien peu de chose. Tout le monde s'intéresse à lui, c'est un garçon qui doit réussir; et nous les marierions, et nous serions heureux de les voir heureux. Quelle joie! quelle fête! Nous ferions les deux noces en même temps. »
Jeannette n'y tint plus.
— Donnez-moi vite cet éventail, dit-elle; mais, de grâce, qu'on ne vous voie pas.
Léonce mit la main dans la poche de son frac où était l'éventail; mais, en se retournant pour s'assurer qu'on n'avait pas les yeux sur lui, il se trouva nez à nez avec maître Brunache et Jacquot, qui s'étaient l'un et l'autre approchés à pas de loup dans l'espoir de recueillir quelques mots d'une conversation qui les intriguait plus que nous ne saurions dire.
Le jeune homme se leva en colère.
— Qu'est-ce à dire, morbleu! s'écria-t-il, et que faites-vous là?
Les deux rivaux balbutièrent quelques excuses de l'autre monde, et retournèrent à leur travail l'oreille basse.
Léonce remit l'éventail à Jeannette, qui le cacha bien vite dans la vaste poche de sa robe, pas assez pourtant toutefois pour que tous ceux qui avaient intérêt à observer leurs actions fussent dupes de ce manège.
— Il lui a remis quelque chose, se dit l'aubergiste.
— L'ingrate, la perfide a accepté un cadeau! pensa Jacquot, la mort dans l'âme.
— C'est bien pour elle qu'il a acheté l'éventail, se dit Suzanne. Mais qu'a donc cette créature, pour que les hommes soient toujours après elle? Elle les a tous ensorcelés.
— C'en est fait, je suis trahie! dit Blanche, sans plus songer à se cacher.

administrations départementale et municipale, renseignées par la magistrature qu'il faudrait consulter dans de pareilles matières, eussent exercé le contrôle dont nous parlons, on eût donné à tous les services des locaux mieux appropriés aux besoins, on n'aurait pas à déplorer pour quelques uns une exiguité désormais irréparable.

En ce qui touche les fonds, nous rendons à l'administration qui les a proposés, au conseil municipal qui les a votés, toute la justice qu'ils méritent. Ils n'ont pas voulu courir de chances et ont stipulé qu'ils contribueraient pour une somme déterminée, et certes ils ont bien fait; ils semblent avoir prévu ce qui est arrivé, et la sagesse qu'ils ont montrée en cette occasion nous fait regretter qu'ils n'aient pas soumis les plans à un examen sérieux.

Mais il ne s'agit plus du passé, c'est le présent qui nous préoccupe. Les travaux extérieurs sont à peu près achevés, nous ne savons pas s'il y a un architecte chargé de les vérifier; s'il n'y en a pas, l'administration départementale et l'administration municipale devraient en nommer chacune un; s'il y en a un, il faudrait lui en adjoindre d'autres et leur demander des rapports, car, nous devons le dire, ces travaux ne nous paraissent répondre ni à l'attente du public, ni à la beauté du monument. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on aperçoit une disparité choquante entre les quatre colonnes précédemment sculptées et celles qui viennent de l'être. Dans plusieurs endroits la pierre des chapiteaux n'est pas coupée franc, elle est déchirée; les culots des volutes sont trop gros, les plans des feuilles pas assez accusés; quelques unes de ces feuilles ont des proportions inégales; la cannelure qui partage les chapiteaux est parfois tout au plus indiquée.

Les contours des ovales ne sont pas assez fouillés, il s'en faut de beaucoup; il y a entre eux et ceux qui ont été travaillés antérieurement une dissemblance remarquable. Parlerons-nous des têtes de lion? Leur mauvaise exécution frappe tous les regards, même les moins exercés; leurs proportions ne sont pas les mêmes; quelques unes sont à peine ébauchées et grimacent; dans l'une d'elles le carré de la pierre n'a pas même été complètement rompu par le ciseau.

Ces observations, que tout le monde a pu faire comme nous, et que beaucoup de personnes ont faites, nous le savons, détermineront sans doute l'autorité à nommer des experts et à se faire adresser des rapports précis; il importe qu'un monument comme le Palais-de-Justice soit digne de notre cité.

Nous lisons dans le *Toulonnais* arrivé ce matin :

« L'escadre de la Méditerranée était mouillée, le 19, dans le golfe de la Spezzia. Bon nombre d'officiers ont obtenu la permission de venir passer quelques jours à Toulon, et sont arrivés hier par la frégate à vapeur le *Descartes*.

« On persiste à croire que l'escadre ne quittera pas la Méditerranée. Il est certain que les événements se compliquent singulièrement et qu'il serait maintenant plus imprudent que jamais d'envoyer à Brest les quelques vaisseaux armés dont le commandement a été confié au prince de Joinville.

« Comme si ce n'était pas assez de la tournure que prennent les affaires dans le Maroc et du danger que fait courir à notre allié le bey de Tunis la sortie de l'escadre turque, voilà que nous apprenons l'évasion de Bourges du comte de Montemolin, fils aîné de don Carlos.

« Une nouvelle insurrection est imminente en Espagne, et, certes, ce n'est pas sur l'Océan que se trouvent les points les plus importants du littoral espagnol, ceux sur lesquels nos forces navales devraient exercer une surveillance active. »

Paris, le 22 septembre 1846.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSUREUR.)

Il est vrai qu'on a craint un instant que Cabrera, s'il est dans les montagnes, ne tentât d'enlever le duc de Montpensier, et qu'on avait résolu en conséquence de le faire parvenir à Madrid par Lisbonne. Mais le Portugal lui-même n'est pas bien tranquille, et enfin il faut toujours traverser une partie de l'Espagne pour arriver jusqu'à Madrid. Le prince prendra donc tout simplement la route de terre; seulement il sera accompagné d'une très nombreuse escorte, et des ordres sont partis de Paris pour que des troupes espagnoles fidèles et dévouées le prennent aux frontières pyrénéennes et l'accompagnent jusqu'à

en s'appuyant d'une main sur le balcon et pressant l'autre contre sa poitrine. Oh! comme je souffre!... oh! malheur! malheur!... Le cruel a brisé ce cœur fidèle qui ne battait que pour lui! Je sens là que j'en mourrai.

— Ainsi, c'est entendu, dit Léonce, tout joyeux du succès de sa démarche, à Jeannette. Vous le remettrez à elle seule, n'est-ce pas?

— Oui, oui, répondit la contadine; soyez tranquille et allez-vous-en. Ne voyez-vous pas qu'on nous épie?

— Adieu donc, Jeannette.

— Adieu, Monsieur Léonce.

Notre amoureux allait partir enfin sur les traces de Pierre, lorsqu'il aperçut Blanche sur le balcon; il revint aussitôt sur ses pas, saisissant cette occasion inespérée de lui dire un dernier bonjour et de la prévenir que Jeannette avait à lui parler; mais la jeune demoiselle, en le voyant approcher, se redressa altière et superbe.

Elle laissa tomber sur lui un regard chargé de colère et de mépris, et rentra dans la maison en repoussant les persiennes avec violence.

— Suis-je bien éveillé? se dit Léonce, stupéfait de se voir l'objet d'un pareil accueil. Est-ce Blanche qui me traite de la sorte? Qu'a-t-elle donc? Me méprise-t-elle au point... Oh! non, c'est impossible! elle m'aime, elle sait que je l'adore. Pourtant... Ah! je comprends, sa tante aura paru dans le salon, et elle n'aura pas voulu que je lui parle devant elle: notre conversation aurait eu l'air d'un tête-à-tête. C'est cela, il ne peut en être autrement. N'importe, elle ne se doute pas du mal qu'elle m'a fait; cela me prouve que la situation n'est plus tenable dans ces conditions de mystère, et que le moment est venu de demander formellement à Mme Gertrude la main de sa nièce. Je suis maître maintenant de ma fortune, et rien ne s'oppose plus à une alliance qui doit combler tous mes vœux.

Rassuré par ces réflexions consolantes, Léonce prit décidément le parti d'aller à la chasse, et il s'éloigna à grands pas de Jolival.

III.

RUMEURS ET PERPLEXITÉS.

A peine Léonce eut-il disparu que Jeannette se vit assiégée par Jacquot et par Brunache, qui, l'un et l'autre, voulurent connaître la nature de l'objet qu'elle venait de recevoir.

Mais leur tentative ne fut couronnée d'aucun succès.

Jeannette les envoya à tous les diables et garda son secret.

Alors, en désespoir de cause, ils se rejetèrent l'un après l'autre sur Mme Suzanne, qui leur apprit avec une vive satisfaction l'histoire de l'éventail.

Madrid, en même temps qu'on fera éclairer la route.

La Bourse d'hier s'était vivement émue des nouvelles du jour; aujourd'hui encore, au début des opérations, il y avait une forte tendance à la baisse. Mais ce mouvement n'a pas duré. Les grands financiers de la Bourse vivent au jour le jour, et leur défiance comme leur confiance dure vingt-quatre heures. Peu leur importe l'avenir; le mariage du duc de Montpensier se fera-t-il? Voilà pour eux toute la question. On sait que nous l'envisageons tout autrement, et que si nous voyons l'avenir sous de sombres couleurs, c'est précisément parce que le mariage, pour nous, n'est pas douteux, malgré les paris, malgré les incrédules. Si les boursiers n'ont peur que des circonstances qui feraient manquer ce projet, ils peuvent se rassurer complètement.

En vérité, que les journaux subventionnés par le gouvernement français ou par Christine se réjouissent, qu'ils traitent même les journalistes de l'opposition de mauvais citoyens professant des *sentiments d'émigrés*; tout cela nous touche peu. C'est l'avenir qui nous inquiète, et d'autant plus que les troubadours politiques chantent des hymnes plus chaleureux en l'honneur du mariage projeté; car, plus ils l'auront proclamé utile et national, plus ils tiendront à n'avoir point le démenti de leurs paroles, et alors aucun sacrifice ne leur coûtera pour ne pas troubler cette lune de miel qui doit nous être si profitable.

— Il n'y a décidément pas d'espoir que la reine Victoria nous visite, à Paris ou bien à Eu; car voilà un journal qui est pourtant l'ami de la *cour de France*, le *Morning-Herald*, lequel nous fait savoir que la reine doit arriver à Windsor mardi 22, et qu'elle en repartira le lendemain pour retourner avec son mari dans l'île de Wight, où ils passeront le reste de la saison.

— M. le baron Renaudon, préfet du Cher, est, si nous en croyons le *Siccle*, révoqué de ses fonctions. Il est probable que lorsqu'un auguste courroux sera calmé, on replacera ce fonctionnaire, et qu'il en a même tout bas reçu déjà l'assurance. Le ministère actuel a dû, pour être fidèle au système de ruse et de corruption qu'il a adopté, entrer avec le préfet dans des relations intimes qui ne permettent pas une brouille sérieuse et durable. Le chapitre des révélations est, avant tout, à redouter.

— Le préfet du département d'Indre-et-Loire exerce d'indignes vexations contre les réfugiés italiens en résidence dans le ressort de son administration. Non seulement le léger subside alloué en vertu d'une loi à ces patriotes malheureux leur a été enlevé, mais encore une dizaine d'entre eux qui avaient trouvé du travail à Loches ont été expulsés de cette ville, malgré les prières de leurs hôtes et l'intercession du maire, et dispersés dans des villages de trois à quatre cents âmes, où les attend fatalement la misère. Cette conduite inhumaine, indigne d'une nation comme la France, a soulevé une réprobation générale.

A quoi bon ces persécutions? Est-ce que les réfugiés italiens troublent la tranquillité publique? Est-ce qu'ils menacent d'appeler aux armes leurs concitoyens livrés tout entiers aux illusions qu'ont inspirées les débuts du pape? Nullement; ils se font aimer de tous ceux qui les emploient ou qui les connaissent, et ils justifient par leur conduite toutes les sympathies dont ils sont l'objet. Comment se fait-il donc que le préfet d'Indre-et-Loire leur refuse le droit d'asile? Est-ce qu'il y a dans l'administration tout entière un besoin de vexation qu'il faut satisfaire partout et toujours, même contre de pauvres exilés que recommandent la liberté, l'humanité et la civilisation dont ils sont les martyrs?

On mande de Madrid, 18 septembre, au *Messenger* :

« L'adresse du congrès à la reine a été votée sans amendement à l'unanimité moins une voix, 159 contre 1. Le paragraphe relatif à la reine avait été voté par 179, à l'unanimité. Sur le paragraphe relatif à l'infante, 19 membres se sont abstenus, 1 a voté contre. Total: 160, ou 159 contre 1. »

Ce résultat était prévu, et nous avions annoncé il y a dix jours que, s'il y avait quelque opposition dans la chambre des députés, elle ne serait pas sérieuse. Il y a lieu de s'étonner de la signification que certains journaux donnent à ces votes, en ayant l'air de prétendre qu'ils représentent l'état des esprits en Espagne. C'est comme

Parmi les femmes que la mercière honorait d'une aversion particulière figurait Jeannette en première ligne, et il est vrai que celle-ci n'avait pas fait grand-chose pour gagner ses sympathies. On peut même dire que la jeune fille n'avait jamais laissé échapper une occasion d'exciter soit sa jalousie, soit ses rancunes.

Aussi Suzanne, qui ne dissimulait pas les sentiments hostiles que lui inspirait Jeannette, s'empressa-t-elle de donner à ces deux hommes amoureux et jaloux tous les éclaircissements désirables.

— Nous allons voir, se dit-elle, comment elle va se tirer de là. Une fois nanti de ce précieux renseignement, Jacquot et maître Brunache revinrent à la charge.

— C'est un éventail que vous a donné M. Léonce! s'écria Brunache d'un air courroucé.

Jacquot lui dit la même chose, toutefois avec un ton de reproche douloureux qui alla au cœur de Jeannette.

Mais elle comprit que la circonstance était grave et qu'il valait mieux laisser un doute dans l'esprit du pauvre Jacquot que de compromettre la mission délicate dont elle s'était chargée.

Aussi fut-il enveloppé dans la mauvaise humeur de Jeannette.

— Vous êtes des fous et des imbéciles, leur dit-elle; laissez-moi tranquille à la fin. Vous n'avez ni l'un ni l'autre aucun droit sur ma personne; vous, maître Brunache, retournez à vos marmites, et vous, Jacquot, à vos vieux souliers qui vous attendent avec impatience; allez les retrouver, mon cher.

— Mais cet éventail? dirent les deux rivaux consternés.

— Quel éventail?

— Celui que vous a remis tantôt M. Léonce, en cachette, là, à cette place?

— Je ne sais pas ce que vous me dites. M. Léonce ne m'a rien donné, je n'ai rien reçu.

— Ah! par exemple! dit Mme Suzanne.

— Que voulez-vous dire avec votre par exemple? s'écria Jeannette.

— Je veux dire que vous voulez plaisanter, et que je viens de voir M. Léonce vous remettre en effet un éventail qu'il venait de m'acheter à l'instant même.

— Vous en avez menti! lui dit Jeannette exaspérée.

Vous eussiez vu alors ces deux femmes s'avancer résolument l'une vers l'autre, Suzanne ayant son aune à la main, Jeannette armée de sa quenouille.

Le conciliant Jacquot intervint à temps pour empêcher les voies de fait

si l'on disait que la chambre des députés de France est le résumé des opinions de notre pays.

Afrique française.

Le paquebot de la compagnie Bazin-Périer le *Philippe-Auguste*, capitaine Bonnefoy, parti d'Alger le 20 de ce mois, est entré mardi matin à Marseille. L'*Akhbar* du 20 contient un article qui semblerait indiquer de la part du gouvernement l'intention de faire droit aux plaintes qu'ont excitées les ordonnances des 4 octobre 1844 et 21 juillet 1846, destinées à régler la propriété en Algérie. On sait que la polémique soulevée par ces ordonnances a obligé deux journaux d'Alger à suspendre leur publication, et le *Sémaphore* a reproduit, il y a peu de jours, une adresse au roi signée de 300 colons, qui réclamaient le retrait de cette nouvelle législation. Tous ceux qui ont des intérêts en Afrique verraient donc avec plaisir le gouvernement rentrer dans une meilleure voie. Voici l'article de l'*Akhbar* qui nous en donne l'espérance, et que son insertion dans cette feuille doit faire considérer comme officiel :

« Depuis quelque temps, des bruits contradictoires circulaient ici au sujet de l'ordonnance du 21 juillet dernier. Selon les uns, cette ordonnance devait être rapportée, et, selon d'autres, elle devait subir seulement d'importantes modifications.

« Des nouvelles toutes récentes, et que nous avons quelques raisons de croire authentiques, dissipent le vague et l'incertitude des bruits que nous venons de rappeler. D'après ces nouvelles, M. le maréchal duc d'Istly a adressé au roi un rapport dans lequel il demande le retrait des deux ordonnances des 4 octobre 1844 et 21 juillet 1846, lesquelles réglaient la propriété en Algérie. Un projet de nouvelle ordonnance s'élabore en ce moment à Paris, et M. le procureur-général Gilardin est une des personnes chargées, dit-on, d'en préparer les bases.

« Nous ne connaissons pas encore toutes ces bases d'une manière précise; seulement nous croyons pouvoir affirmer que les tribunaux ordinaires rentreront en possession du droit de décider les contestations en matière de propriété que l'application de la future ordonnance pourra soulever, retour au droit commun dont on ne saurait trop féliciter le pouvoir central. »

— Le *Moniteur Algérien* du 20 résume ainsi la situation : « Aucun événement important ne s'est produit dans l'Ouest depuis les dernières nouvelles que nous avons données.

« Des renseignements qui offrent assez de garantie font connaître qu'Abd-el-Kader renoncerait, quant à présent, à faire une nouvelle invasion dans l'intérieur du territoire algérien. Cette détermination aurait été dictée par l'état de misère dans lequel la dernière insurrection a plongé les tribus qui y ont pris part, et la conviction qu'aurait acquise l'ex-émir de l'inutilité de ses efforts devant la multiplicité de nos colonnes et devant leur nouvelle organisation, qui leur permet désormais de l'atteindre dans les montagnes les plus ardues comme dans les déserts les plus reculés.

« D'un autre côté, au moment où le dernier courrier quittait Tlemcen, le bruit s'était répandu qu'Abd-el-Kader devait faire une razzia sur la tribu des Ghossels. M. le général Cavaignac, dont la vigilance ne se ralentit pas, s'était porté vers le territoire de cette tribu afin de la protéger au besoin contre le projet prêté à l'ex-émir.

« Au reste, comme nous devons sans cesse nous attendre à des tentatives de ce genre pendant le séjour d'Abd-el-Kader au Maroc, les commandants des colonnes d'observation établies sur les frontières de l'ouest et du sud-ouest ont reçu des ordres pour être prêts à tout événement.

« Malgré ses efforts, l'ex-émir n'a pu rallier auprès de lui les Hachem et les Beni-Amer, qui étaient campés isolément autour de Fez. Ces populations ont été réunies et dirigées à l'ouest de cette capitale pour être distribuées dans les douars de plusieurs tribus. Ce fait n'est pas sans importance pour nous, puisqu'il prive Abd-el-Kader de l'appui d'auxiliaires nombreux.

« L'état d'agitation qui règne au Maroc n'empêche pas la rentrée partielle des tribus qui ont émigré à l'automne dernière; c'est ainsi que cent quarante-cinq tentes des Beni-Motour, très riches en bestiaux, viennent de rallier leurs tribus dans le Tessala; cette fraction arrive de la frontière entre Ridfa et Missioum, et présente au moins cent cinquante cavaliers très bien montés. Leurs chefs se sont rendus à Oran, et tous ont promis obéissance à la France entre les mains de Kaddour-Ould-Adda, qui commande le territoire sur lequel ils sont établis.

« Les subdivisions d'Oran, de Mascara et de Mostaganem sont dans la plus grande tranquillité.

« Nous apprenons, par Milianah, que six cavaliers arrivant de l'Ouest et faisant partie du goum de Hadj-Séghir se sont présentés chez les Botaya vers le 10 de ce mois, annonçant l'arrivée prochaine de leur maître dans cette contrée. Le caïd des caïds de l'Ouarencenis a réuni sans retard les Mokasni et s'est dirigé vers le terri-

d'avoir lieu entre les deux héroïnes; mais voilà que maître Brunache se prit à trouver mauvais que Jacquot se mêlât de la sorte des affaires de sa prétendue, si bien que la dispute qui venait de se terminer entre la contadine et la mercière recommença de plus belle entre les deux rivaux.

Tout bon et tout aimable qu'était Jacquot d'ordinaire, il n'était pas homme à se laisser insulter impunément.

L'altercation fut vive. L'aubergiste et le savetier allaient en venir aux mains, un combat à outrance paraissait inévitable, lorsque le brave M. Romarin, tiré enfin de sa lecture et de ses méditations par le bruit et les cris qui retentissaient sur la place, vint fort à propos interposer son autorité dans la querelle.

Romarin prit à part Jacquot, auquel il promit sa haute protection auprès de Pierre; il s'engagea sur sa parole d'honneur à lui faire épouser Jeannette avant quinze jours.

Jacquot le pria d'avoir la bonté de ne pas refuser une paire de souliers neufs qu'il s'empresserait de lui confectionner de son mieux pour le dimanche suivant. Romarin daigna accepter ce don de la reconnaissance.

Puis le savant prit aussi à part maître Brunache et lui promit tout ce qu'il venait de promettre à Jacquot. Il s'engagea solennellement, foi d'honnête homme, à lui faire donner Jeannette pour épouse avant deux semaines.

Maître Brunache le supplia de vouloir bien permettre qu'il lui envoyât dans la journée un baril de vin vieux à sa maison, et Romarin se montra aussi bon prince pour le baril de vin vieux qu'il l'avait été pour les souliers neufs.

Quoi! dira-t-on, il acceptait des deux mains avec la certitude qu'il ne pouvait tenir sa promesse qu'envers l'un des deux rivaux, puisqu'il n'existait pas deux Jeannettes!

Romarin était au-dessus de ces scrupules. Il avait engagé deux fois sa parole parce qu'il y avait deux cadeaux à gagner, voilà tout. Si Jeannette eût eu un troisième soupire, il se serait engagé avec lui pour obtenir un cadeau de plus. Vous comprenez bien que ce qu'il recherchait, ce n'était pas de favoriser un rival aux dépens de l'autre; il y a plus, son équité n'aurait pas imposé le devoir de ne faire pencher la balance d'aucun côté, turlin lui imposait le devoir de bien faire les choses. Que lui importait puisque tout le monde avait assez bien fait les choses. Que lui importait d'ailleurs que ce fût Jacquot ou Brunache qui obtint la possession de Jeannette? Est-ce qu'un esprit incessamment absorbé comme le sien par des choses grandes et élevées pouvait se préoccuper de pareilles minuties?

(La suite à un prochain numéro.)

Dayta pour poursuivre les agents d'Hadj-Séghir; informés
vement de ce chef, les six cavaliers ont pris la fuite sans
ait su ce qu'ils étaient devenus. Cet incident n'a pas eu
conséquence. »

ville de Biskara prend chaque jour un aspect nouveau. En-
ment sortie de ses ruines, elle est habitable aujourd'hui et ren-
toutes les commodités désirables pour la petite garnison fran-
qui veille à sa défense. Notre infanterie et notre cavalerie,
se compose d'une trentaine de spahis, ne sont pas trop
L'ancienne casbah, habitée par l'ex-khalifa Mohammed-
adij, a été démolie en entier pour être reconstruite par nos
On a bâti un hôpital qui peut contenir 120 malades. Les
arts de la ville ont été relevés et sont dans un état respectable.
construits en terre glaise, suivant la coutume du pays, parce
pierre est trop éloignée. Tous ces travaux ont été exécutés
Zibans, attirés par l'appât de l'argent, et qui trouvaient dans
leur travail une amélioration dans leur bien-être.

ville est bien approvisionnée par les Arabes qui amènent des
des moutons, des chèvres; ils y vendent aussi du beurre,
gumes, des dattes, de la laine, des vêtements en laine. Ce sont
l'entretien de l'administration du bois nécessaire.

boeuf se paie de huit à dix duros, un mouton vaut de sept à
francs. Il y a aussi dans l'intérieur de la ville sept ou huit bou-
francs. Les Européens, les juifs ou les musulmans débitent tout ce
manquait à une population si éloignée des points du littoral.
heureux résultats, et l'on pourrait dire la création de cette pe-
ville, sont dus à l'intelligente activité de M. le chef de bataillon de
Germain. Cet officier supérieur, aidé par le bon vouloir des
qui composent la garnison, est parvenu à donner à ce point
choses indispensables, et y a rendu la vie supportable.
sire et l'aptitude de cet officier aux affaires lui ont attiré la
de la population arabe, qui, ne s'occupant que de son
ne donne aucun sujet de trouble ou de désordre. Aussi
sabilité la plus complète règne à Biskara et dans les villages
Noire organisation n'est troublée sur aucun point. Nos
investis écoutent la voix du commandant, exécutent les or-
ponctualité. Les contributions frappées sont rentrées

avoir cédé aux exigences du moment, M. le commandant
s'occupe de l'avenir. Il paraît vouloir faire, à une demi-
du point occupé aujourd'hui, une ville nouvelle dont la posi-
mieux choisie permettra de lutter avec avantage contre les
adies qui, vers la fin de l'été et au commencement de l'automne,
répandent généralement dans le pays. Cette ville, installée à El-
broji, sur une éminence, serait baignée par l'Oued-Brannès dont
les eaux sont abondantes et saines. Elle serait à proximité du bois.
les pierres sont déjà prêtes.

Sous le point de vue philanthropique, cette œuvre est méritoire;
le rapport commercial, elle demande des encouragements.
Il est probable que les négociants français établiront alors, sur
point de la lisière du désert, de grands dépôts de marchandises
de produits manufacturés, dont le débit sera sûr chez une popu-
lation qui est forcée d'en aller chercher à Constantine ou à Tunis.
relations seraient des plus avantageuses.

L'Arabe qui nous renseigne a dit aussi que des hommes du génie
avaient en ce moment à 7 ou 800 mètres de la ville, et que l'on
avait promis de trouver de l'eau. Il paraîtrait alors que l'on fait
des puits artésiens.

Les khalifa Sy-Mohammed-bel-Hadj s'est retiré dans le Djerid. On
le croit dans les environs de Nefta. Il n'aurait plus avec lui que
quelques serviteurs; ses fantassins réguliers sont dispersés dans les
tribus, et les gens de l'Ouest qui, dans le principe l'avaient suivi,
ont gagné Tunis.
Assure qu'il a épousé légitimement cette femme française,
aussi du triste événement qui rend Biskara populaire dans
sonales. Il en a, dit-on, un enfant.
toutes les tribus nomades du Sahara qui sont venues acheter des
dans l'intérieur ne sont pas encore retournées dans le dé-
Lorsque le rhamadan sera fini, c'est-à-dire dans cinq ou six
les se mettront en mouvement après avoir célébré, toute-
tes de l'Agd-el-Sghir. Il y aura alors dans les Zibans et à
un grand mouvement commercial qui ne fera que grandir
Tugurth. (Akhbar.)

CONGRÈS SCIENTIFIQUE DE MARSEILLE.

Le congrès scientifique de Marseille s'est occupé, entre autres questions
scolaires, d'une tentative qui intéresse à un haut degré l'agriculture
de la France.
La culture du riz vient d'être essayée dans les terrains salés du delta
sur une surface de 420 ares environ. Les essais faits dans les
d'Arles ont pleinement réussi; non seulement le grain s'est trouvé,
quantité et en qualité, comparable aux grains les plus estimés de l'Ita-
mais encore, après deux années seulement de culture, et par suite de
l'incessante à laquelle était soumise la rizière, des terrains salés
pouvaient donner aucun produit ont offert une aussi belle récolte
des terres les meilleures et les mieux préparées. Du trèfle, de la lu-
de froment, de l'avoine, du maïs, etc., y ont été semés, et sont ad-
miration venus; tandis que sur des terres voisines et de même nature
trouvaient en dehors de la rizière, et par conséquent n'avaient pu
les bienfaits de l'irrigation, la même tentative, faite avec les soins
minutieux, n'était suivie d'aucun résultat utile.
amélioration des terrains salés du delta du Rhône par la culture du
démontre donc démontrée de la manière la plus incontestable.
Les essais tentés dans le delta du Rhône, une exploitation a été
sur environ 25 hectares convertis en rizières aux portes de Nar-

25 hectares, dont une partie se trouve sur des terres tellement sa-
lées qu'on pourrait y ramasser le sel à la cuiller, sont actuellement cou-
verts de la plus belle récolte; et là où n'existaient auparavant que des
riz chargés d'épis et pressés les uns contre les autres comme les
épis de froment dans les campagnes les plus fertiles.
propositions suivantes ont été développées et démontrées devant le

Les terrains salés du delta du Rhône sont susceptibles d'être convertis
partout où l'irrigation en grand est praticable.
La culture du riz par l'effet de l'arrosage continu qu'elle réclame a
un avantage de dessaler le sol sur lequel elle est pratiquée, et
rendre propre à toutes les autres sortes de cultures, notamment à la
de la patrie naturelle, dont la valeur et si grande et les produits
dans le Midi.
Les frais d'une rizière, défrichement, semence, ensemencement,
sarclage, moisson, battage du grain, nettoyage, intérêt du ca-
pital, etc., s'élevaient, en les portant au maximum, à en-
viron 200 francs par hectare. Les recettes, calculées sur un produit moyen
de 4,500 kilogrammes de riz mondé par hectare, à raison
de 100 kilogrammes, sont de 600 francs par hectare. Bénéfice
conséquence nécessaire d'une si riche production, qui sur-
de la garantie déjà si précieuse dans le Midi, les terrains
partement des Bouches-du-Rhône propres à des établissements
qui composent actuellement plus de 40,000 hectares, et qui ne
sont, serrée, épineuse, qui croît en forme de demi-sphère
sur les sables voisins de la mer.

valent pas plus de 50 francs l'hectare, représentant à peine une valeur
de deux millions de francs, sont destinés à dépasser avant peu le prix de
3,000 francs l'hectare, et, par conséquent, à augmenter de plus de cent
vingt millions la richesse agricole du département des Bouches-du-Rhône.

A la suite de ces propositions, le congrès a émis à l'unanimité le vœu
« que l'administration supérieure soit sollicitée de se prêter, par tous les
moyens dont elle dispose, à l'amélioration des terrains salés et autres ter-
rains marécageux des départements limitrophes de la Méditerranée par
l'introduction de la culture du riz. »

Cependant une grave question doit être avant tout résolue, c'est celle de
savoir si les rizières sont insalubres, si, en créant la richesse des terrains,
on ne porterait pas la mort dans le sein des populations qui viendraient
nécessairement habiter des terres fertilisées. A cet égard nous croyons de-
voir reproduire les lignes suivantes d'un journal du Midi et appeler l'atten-
tion de l'autorité. Si de la culture du riz devait naître l'insalubrité, il fau-
drait chercher un autre moyen d'accroître la richesse du pays.

« La culture du riz dans le delta du Rhône augmentera sans doute con-
sidérablement le revenu de ce pays; mais elle aura pour effet de main-
tenir l'insalubrité là où elle existe et de l'établir sur d'autres points où elle
ne se faisait pas sentir. En effet, pour la culture du riz, l'arrosage à grande
eau est indispensable, la plante doit en être presque toujours couverte, le
terrain détrempe, et après la récolte, la paille, pourrissant sur cette vase
chargée de débris animaux et végétaux, fait naître les exhalaisons les plus
funestes. C'est aux rizières que les populations de la Lombardie et d'une
partie des Etats-Sardes doivent les fièvres intermittentes qui les désolent,
et la même cause d'insalubrité produit des effets plus désastreux encore
dans l'Egypte, l'Inde et la Chine. »

Chronique.

La société d'horticulture de Lyon donne avis qu'une nouvelle
exposition de fleurs, fruits et légumes aura lieu au Palais des
Arts les 25, 26 et 27 septembre courant.

— La livraison d'août de la *Revue du Lyonnais* a paru il y a quel-
ques jours. Elle contient les articles suivants :

- I. POÉSIE : *La Voix du Printemps*, par M. J. Petit-Senn.
- II. BIOGRAPHIE : *Samuel Guichenon*; suite des manuscrits de M.
J.-B. Rouyer.
- III. ÉCONOMIE POLITIQUE : *De la Traversée de la ville de Lyon par
les chemins de fer. — Des Gares à établir, et spécialement de celle
de Vaise. — Avant-projet d'un débarcadère de voyageurs au Jar-
din-des-Plantes*, par M. Jourdan.
- IV. LITTÉRATURE : *De l'Illustration typographique*, par M. J.
Petit-Senn.
- V. ARCHITECTURE : *Etude sur les monuments antiques de la Grèce.
— Le Parthénon*, par M. Couchaud.
- VI. BIBLIOGRAPHIE : *Histoire critique et générale de la suppression
des jésuites au XVIII^e siècle*, par M. F.-Z. Collombet. — *Une His-
toire du Commerce*, par M. Eugène Fabvier. — *Procès-verbal des
séances de la Société française pour la conservation des monuments
historiques tenues à Lyon les 25 et 26 août 1846*, par le secrétaire,
M. Fabbé Roux.
- VII. ACADÉMIE DE LYON : Séance du 25 août.
- VIII. CHRONIQUE.

— On lit dans le *Sémaphore* de Marseille :

« Hier, le courrier de Paris est arrivé plus tard que de coutume;
c'est à dix heures du matin seulement qu'il est entré dans notre
ville. Un orage affreux l'avait assailli entre Loriol et la Paillasse;
en cet endroit même des ruisseaux dont les lits sont presque tou-
jours à sec ont tout-à-coup tellement grossi, qu'ils ont débordé sur
la grande route en entraînant dans leurs eaux des arbres et des
pierres. Leurs flots se sont précipités vers la voiture du courrier
avec une telle force, qu'ils l'ont fait tourner sur elle-même; le dan-
ger devenait imminent, il y avait à craindre que la malle ne fût
emportée par la violence de tous ces torrents improvisés; le con-
ducteur avait peine à maîtriser les chevaux, quand des communes
voisines on est venu en nombre avec des bêtes de somme pour ai-
der le courrier à se tirer d'embarras. Ce n'est qu'après trois heures
d'efforts qu'il a pu se remettre en chemin. L'orage a également re-
tardé l'arrivée du courrier de Lyon, qui n'est entré qu'à deux heu-
res après midi dans notre ville.

« Depuis avant hier, la pluie tombe presque sans interruption
dans notre ville. Hier, à quatre heures de l'après-midi, elle a re-
doublé d'intensité et a fait grossir nos ruisseaux et couvert nos
rues de torrents. »

— Nous lisons dans la *Mouche* :
« M. Fulchiron, pair de France, a daigné livrer à la publicité
l'épithalame suivant, qu'il a composé à l'occasion du mariage de la
fille d'un de ses amis :

Ah! célébrons, dans ce beau jour,
De Marianne l'heureuse fête;
Que l'hyménée, le tendre amour,
De fleurs parent bien leur conquête!
François Julien, par son ardeur,
Obtient cette main si chérie.
Qu'il vogue dans la nef du bonheur
Sur le beau fleuve de la vie.
Amour jamais ne boudera
Contre l'hymen et son service;
Julien, n'oubliez pas cela,
Qu'amour survive au mariage!
Oui, Marianne, par sa douceur,
Vous charmera toute la vie;
Elle est belle comme son cœur!
Votre sort excite l'envie.

« Et qu'on dise que la poésie est exilée de notre terre! Elle s'est
réfugiée au Luxembourg; c'est là que nous devons aller la cher-
cher, à travers les rhumes, les catarrhes et les perruques. Pauvre
poésie! tu n'as cependant commis aucun attentat, pour être traînée
devant nos pairs! »

Spectacles du 23 septembre.

GRAND-THÉÂTRE. — *Virginie*, tragédie jouée par M. Ligier. — Le
Dieu et la Bayadère, grand opéra.
THÉÂTRE DES CELESTINS. — *Mlle Déjazet*. — Boquillon, vaude-
ville. — *Voltaire en vacance*, vaudeville. — *La Comtesse du Tonneau*,
vaudeville.

BULLETIN DES SOIES.

La foire d'Aubenas du 14 courant n'a pas répondu à l'attente des déten-
teurs. Au contraire des années précédentes, les ventes ont été assez insi-
gnifiantes, quoique les soies eussent été apportées en assez grand nombre.
On attribue ce peu d'empressement aux travaux nombreux de la campa-
gne, où les vendanges s'opèrent de tous les côtés.
Les moutiniers n'ont, pour ainsi dire, acheté que pour leurs besoins cour-
rants.
Les ventes se sont opérées aux prix suivants :
Soie fine de Joyeuse et de ses environs, 52 f. 05, 52 f. 50, 53 f. et 53 f.
25 le 1/2 kilog.
Soie fine d'Aubenas et des environs, 50 f. 85, 51 f., 51 f. 50, 52 f. et 52
f. 40 le 1/2 kilog.
Les soies de 2^e choix étaient tout-à-fait négligées et n'ont valu que 25,
24, 25, 26, 27 et 28 f. 85 le 1/2 kilog.
A Romans, au dernier marché, les transactions se sont faites toujours aux
mêmes prix : 54 à 56 f. le kilog. soie fine de pays.

A Marseille, la mauvaise réussite de la foire d'Aubenas a nui aux opéra-
tions de la semaine dernière, qui ont été peu importantes. Voici l'état des
ventes : 20 balles Perse, 14 et 15 f. — 15 balles Mestoup P. G., 17 f. et 17 f.
50 c. — 40 balles Beyruthine, 11 f. 25 c. et 13 f. — 4 balles Salonique,
20 et 23 f. 50 c. — 7 balles Archipel, 14 f. 50 c. — 4 balles Brousse P. G.,
16 f. 50 c.

On annonce que des demandes considérables ont été faites à la fabrique
de Lyon, ce qui pourra donner plus d'activité à nos marchés.
(*Courier de la Drôme.*)

Nouvelles diverses.

Le *Moniteur* publie l'ordonnance suivante :
« Art. 1^{er}. Sur les 80,000 jeunes soldats formant le contingent
de la classe de 1845, 53,000 sont appelés à l'activité, savoir :
45,782 pour l'armée de terre, 7,218 pour l'armée de mer.
» Art. 2. L'époque du départ de ces 53,000 jeunes soldats sera
déterminée par notre ministre secrétaire d'état. »

— Le roi des Belges se promenait dernièrement à Bâle dans le
voisinage du nouveau musée, édifice construit avec assez de re-
cherche. Il rencontra par hasard l'architecte, M. Berri, et lui dit
qu'à son avis, les fenêtres étaient un peu petites et ne devaient pas
donner assez de jour. « Vous n'y entendez rien, répliqua l'archi-
tecte blessé au voyageur inconnu; entrez dans les appartements, et
vous en jugerez. »

— Nous lisons dans l'*Helvétie* les détails suivants sur l'épouvan-
table sinistre qui vient d'avoir lieu à Tavannes, et que nous avons
déjà rapporté sommairement :

« En moins d'une heure, l'incendie a réduit en cendres, dans la
nuit du 15 au 16 du courant, l'hôtel de la *Couronne* et la maison
du lieutenant-général Voirol, qui n'en était séparée que par le che-
min du finage. La perte est grande. Récoltes de toute espèce, mo-
bilier et linge, tout a été consumé, tant le feu a fait de rapides
progrès.

« Les gens étaient dans leur premier sommeil, et l'on n'a aperçu
le feu que quand il a eu envahi une grande partie de la maison. Ce
qu'il y a eu de plus déplorable dans ce sinistre, c'est la mort tragi-
que de cinq voyageurs. Vingt-deux étrangers couchaient à l'hôtel;
tous ont été surpris par les flammes, et les dix-sept qui leur
ont échappé n'ont pu s'y soustraire qu'en se précipitant sur la
rue du haut de leurs fenêtres. Encore y en a-t-il un qui a trouvé
la mort en tombant, et tous les autres sont-ils plus ou moins mutilés.
L'un d'eux surtout, qui est un Anglais, est tellement brûlé, que
l'on désespère de le sauver. Sur les cinq personnes qui sont res-
tées dans les flammes, une famille strasbourgeoise, qui se compo-
sait de cinq personnes, en a laissé quatre : une seule a survécu !
Père, frère, beau-frère et sœur sont là dans les décombres; celui
que la mort a épargné est un jeune médecin qui est au désespoir.
Un conseiller d'état de notre canton, M. Immer, de Thoune, direc-
teur des travaux publics, est aussi au nombre des morts. Il a été
vu un moment à la fenêtre de sa chambre, cerné par les flammes,
puis il a disparu. On cherchait le lendemain matin les cadavres des
victimes, mais l'ardeur du foyer et les flammèches qui s'élevaient
encore sur toutes ces ruines empêchaient de les découvrir.

« On est accouru de différents côtés, mais les secours sont arri-
vés trop tard.

« Ce qu'il y a de plus à regretter, ce sont les victimes qui ont
péri dans l'incendie, M. Immer surtout, habile ingénieur, appelé
à rendre de grands services à notre canton. Celui qui perd beau-
coup, c'est M. Krummer, le maître d'hôtel; car, bien que son hôtel
et son mobilier soient assurés, il n'en était pas ainsi de ses récol-
tes et de son vin qui sont devenus la proie des flammes. On doit les
plus grands éloges à la manière dont il s'est conduit dans cette
cruelle circonstance. Au lieu de songer d'abord à sauver ses effets,
ses premiers soins ont été pour les voyageurs. M. le docteur Tièche,
qui est accouru au secours des blessés et des mourants, a aussi dé-
ployé le plus grand zèle. La cause de cet affreux sinistre n'est pas très
connue; mais on présume qu'elle est due à l'imprudence d'un des
voyageurs, couché au n° 5, et qui aura laissé brûler sa lumière en
s'endormant, ou qui, ayant fumé un cigare, l'aura jeté mal éteint.
Les dames Voirol, qui occupaient la maison du général, viennent
de repartir, les unes pour Besançon, les autres pour Mulhouse,
emportant le peu d'effets qu'elles ont pu sauver, tout le mobilier
et les provisions de bouche étant aussi restés dans les flammes. »

— Nous croyons devoir reproduire la note suivante, communi-
quée au *Courrier du Bas-Rhin* :

« La maladie ou plutôt les diverses maladies dont les pommes
de terre se trouvent affectées depuis quelques années, et dont la
gravité est telle qu'elle compromet dans quelques pays l'alimenta-
tion de la classe pauvre, a appelé l'attention des agronomes sur le
renouvellement de ce précieux tubercule au moyen de la graine.
Divers essais ont été faits, et des résultats plus ou moins contra-
dictoires ont été publiés. Un de nos concitoyens, M. le docteur
Vebersaal, a voulu de son côté chercher une solution de cette
question, et nous venons rendre compte des résultats qu'il a ob-
tenus. Cet honorable citoyen a fait semer une couche, le 14 avril
de l'année courante, de quelques grammes de graines que notre
société d'agriculture avait reçues de Hambourg; dans les premiers
jours de juin, les jeunes plantes, au nombre de 140, furent trans-
plantées soit au potager, soit dans un champ avoisinant la cam-
pagne de M. Vebersaal. Désireux de présenter les produits de ses
semis à l'exposition que la société d'horticulture prépare, ce zélé
agronome nous a fait assister à la récolte de ses pommes de terre,
et les résultats qu'il a obtenus ont été on ne peut plus satisfaisants.
Divers variétés sont nées des semis, et nous avons constaté de
nouveau le fait si important pour l'avenir de la culture des pommes
de terre, qu'aucun des tubercules obtenus des graines ne se trouve
atteint de la contagion qui envahit plus ou moins les champs plan-
tés en pommes de terre obtenues d'après la méthode habituelle.
Les résultats obtenus par M. Vebersaal viennent du reste à l'appui
de l'opinion de ceux qui prétendent qu'avec des soins convenables
on parvient, dès les premières années, à avoir une récolte qui peut
servir de suite à l'alimentation, et qu'il n'est pas nécessaire d'atten-
dre une seconde récolte des tubercules obtenus dans la première
année. »

— Un journal de Metz annonce que des capita listes de Luxem-
bourg, en faisant creuser un puits de saline sur la frontière fran-
çaise, près de Mondorff, ont découvert, à 670 mètres de profondeur,
une abondante source d'eaux thermales. Ces eaux ont vingt-cinq
degrés de chaleur, sont ferrugineuses, salines, sulfureuses, et, en
qualité, ne le cèdent en rien aux eaux les plus réputées. Les con-
cessionnaires sont disposés à établir sur ce point des bains qui au-
ront un jour, dit le journal de Metz, de la célébrité.

— La *Colonne* est comprise dans la poursuite intentée à la *Ga-
zette*, pour reproduction d'un article du premier de ces journaux
sur le serment.

— Nous lisons dans le *Courrier d'Alsace* :
« Il y a réellement un système de fraude et de fausses alarmes
pour favoriser la hausse des grains. Vendredi dernier, on répandit
une véritable panique en publiant partout, à Colmar, que la veille

le blé avait haussé de 6 fr. au marché de Schelestadt, et qu'il s'en ferait également autant à Colmar le lendemain pour cette destination. Or, la vérité est que la hausse a été insignifiante à Schelestadt, et qu'à Colmar pas un hectolitre de blé n'a été vendu pour la Hollande. Et s'il est vrai que des marchands hollandais font acheter du blé dans le Bas-Rhin, ce qui ne nous paraît pas prouvé, nous pouvons annoncer, par contre, qu'un agent s'est présenté au dernier marché de Colmar pour vendre, à terme de six semaines, et à des prix très modérés, des blés arrivés récemment à Marseille d'Odesse. Cet agent traite sans doute pour une compagnie; il a vendu d'assez fortes quantités, et sa présence seule sur notre marché a fait évanouir tous ces bruits de terreur inventés au profit d'une odieuse spéculation. »

Nouvelles Etrangères.

IRLANDE.

Les avis reçus des provinces par la correspondance du Times du 19 septembre ne sont rien moins que satisfaisants. Bien qu'il n'y ait pas encore eu d'explosion dangereuse de la part des masses, il est évident que si des mesures décisives ne sont pas prises sur-le-champ pour procurer du travail au peuple, ne fût-ce que provisoirement, la patience des populations s'épuisera, pendant que certains propriétaires s'appliquent à éplucher la signification exacte d'un acte de parlement, et d'autres à en éluder le mieux qu'ils peuvent les dispositions. La commotion actuelle paraît surtout dépendre d'une clause qui fixe le salaire des ouvriers employés aux travaux publics à 2 pences (20 centimes de France) par jour au-dessous du taux moyen payé en général dans les localités où s'exécutent les travaux.

— Sous ce titre : *Une voix de Darynane*, l'*Evening-Post*, cité par le Times du 19, publie une lettre adressée par M. O'Connell à M. Conway. Cette lettre, datée du 14 septembre, se termine par les passages suivants : « En attendant, de toutes parts retentit ce cri : Du pain ! du pain ! (*Food! food!*). Les plus grands efforts doivent être faits pour apaiser la faim du peuple. La promptitude, je le répète, est ici commandée par la prévoyance politique autant que par l'humanité. Il paraît clair, très clair même, qu'il y aura une très prochaine réunion du parlement. Les défauts pratiques du bill qui règle les salaires des ouvriers doivent être corrigés, et il faut s'ingénier à trouver et à mettre en œuvre de nouveaux moyens de venir au secours des malheureux. Mais en attendant réunissons nos forces et luttons comme un seul homme pour donner au peuple du travail et du pain ; tirons le meilleur parti possible des lois existantes, au lieu de nous amuser à en exposer les défauts à un peuple qui meurt de faim ; inspirons, si c'est possible, à ce peuple une grande confiance dans le résultat de nos efforts, et tâchons qu'il soit convaincu que nous n'épargnerons rien pour sauver le pays de la famine et de la contagion. »

— Mardi dernier, une députation du synode général de l'église presbytérienne d'Irlande a été reçue par le lord-lieutenant à Dublin. Le révérend M. Morgan a lu une adresse sur la misère qui règne dans le pays par suite de la maladie des pommes de terre. Le lord-lieutenant a répondu en ces termes :

« Messieurs, je reçois avec la plus vive satisfaction les félicitations d'un corps aussi distingué que celui des presbytériens d'Irlande l'a toujours été par sa fidélité au souverain et par son attachement à la constitution britannique.

« Je connais trop la terrible épreuve envoyée à ce pays par la Providence; je sais qu'une grande partie de la population des campagnes est privée de la récolte d'où dépend presque entièrement son existence; mais c'est une consolation pour moi que de savoir ainsi que cette population supporte ses souffrances avec la résignation la plus religieuse.

« Propriétaire irlandais moi-même, je connais les besoins et les privations auxquels une notable portion de ce peuple est constamment soumise, ainsi que la courageuse patience qu'il a toujours montrée.

« C'est sur cette patience que je compte pour être à même de diriger le gouvernement dans un moment si critique. D'ailleurs,

vous pouvez être assurés de la vive sollicitude avec laquelle je veillerai sur les intérêts qui m'ont été confiés, et de l'empressement avec lequel j'emploierai les moyens que la législation a mis à ma disposition pour soulager la détresse des habitants de ce pays. »

(*Evening-Sun.*)

SUISSE.

GLARIS. — Le conseil a résolu négativement, à une majorité voisine de l'unanimité, la question de savoir si l'on pouvait permettre l'introduction projetée de l'ordre des sœurs de la Miséricorde dans la maison des pauvres qu'on construit à Naëfels. Cet ordre est affilié à celui des jésuites.

On écrit de Constantinople, le 2 septembre :

« Les découvertes archéologiques de M. Botta dans les environs de Mossoul sont certainement les plus importantes dont le monde savant ait eu à se glorifier depuis long-temps. Le gouvernement français l'a pensé ainsi, comme il l'a prouvé par la manière généreuse dont il a indemnisé M. Botta de ses dépenses et récompensé son zèle. La somme d'environ 750,000 fr. votée par les chambres ne sera pas sans doute regardée comme exorbitante, si l'on considère les grandes difficultés qu'il a fallu surmonter pour assurer les débris ensevelis d'un ancien empire aux musées de France.

« Les découvertes de M. Botta ont frayé la route à d'autres plus récentes; les unes et les autres ne seront pas sans profit pour l'histoire de la religion et pour la science; elles serviront à jeter quelque lumière sur une des époques les plus obscures de l'histoire, à mieux éclaircir quelques passages des prophètes, et il se peut même qu'elles nous fournissent quelques nouveaux matériaux relatifs à l'histoire du peuple de Dieu. C'est M. Layard qui a succédé à M. Botta dans les recherches archéologiques en Assyrie, et il a continué l'œuvre de son prédécesseur avec un zèle et une persévérance dignes des plus grands éloges. Le terrain d'exploration de M. Botta était à Chorsabad; celui de M. Layard est dans un lieu voisin appelé Nimroud. Il y a bientôt un an que M. Layard a commencé ses fouilles. Sous un tertre qu'il fait creuser dans ce moment-ci, il a découvert un temple magnifique qui, comme celui de Chorsabad, paraît avoir été la proie des flammes.

« A la date des dernières nouvelles, M. Layard était déjà parvenu à découvrir quinze chambres et à en tirer deux cent cinquante bas-reliefs. Pour se rendre compte de la position topographique de ces ruines, on n'a qu'à consulter Xénophon. Cet auteur dit qu'après avoir franchi le Zab, les Grecs de l'expédition ont trouvé, à peu de distance des bords de ce fleuve, les ruines d'une ville sur les bords du Tigre. Dans cette ville, appelée Larissa, autrefois habitée par les Mèdes, il y avait une grande pyramide. Cette description répond parfaitement à la position des ruines de Nimroud; le style pyramidal, quoique aujourd'hui enseveli sous terre, se laisse découvrir partout. Les dimensions données par Xénophon correspondent également à celles des ruines, et la distance de Zab, dont il parle, est à peu près la même; seulement le Tigre, qui autrefois passait sous les murs de la ville, a quitté son ancien lit; actuellement il est à un mille et demi des ruines. On a cherché à prouver que la ville nommée Larissa chez Xénophon n'était autre que Resen, ville plus ancienne encore, et même l'une des plus anciennes du monde post-diluvien; et le seul argument allégué en faveur de cette hypothèse était que le nom Resen est rendu dans la version samaritaine par le nom Lachissa.

« M. Rawlinson, consul britannique à Bagdad, et d'autres autorités très compétentes en la matière, rejettent cette hypothèse et regardent Nimroud comme l'ancienne Ninive, capitale du premier empire assyrien qui a fini avec Sardanapale. De bonnes raisons militent en faveur de cette opinion. Les traditions en Orient ne sont pas sans un grand poids, surtout lorsqu'il s'agit de la position géographique des lieux. Presque tous les points de quelque importance dans cette partie du monde ont été déterminés d'après l'autorité des traditions; les erreurs sont fort rares à cet égard. Or, toutes les traditions du pays s'accordent à regarder Nimroud comme une ville primitive d'Assyrie et comme la capitale de ce pays, pendant que les ruines qui se trouvent vis-à-vis de Mossoul, et que l'on appelle *Nineveh*, passent pour avoir appartenu à une ville plus récente. Sous le rapport d'antiquités, tous les restes et monuments du pays ne peuvent pas être comparés avec ceux de Nimroud.

« Le major Rawlinson s'occupe dans ce moment-ci du déchiffrement des inscriptions découvertes par M. Layard; elles sont toutes en caractères cunéiformes.

« Un bas-relief découvert récemment offre l'histoire complète de l'art militaire chez les Assyriens, et prouve qu'ils se sont servis de machines de guerre dont l'invention a été attribuée aux Grecs et aux Romains, comme le bélier, la tour à roues, la catapulte et autres. Le bas-relief en question occupe la muraille d'une salle longue de 150 mètres et large de 50; elle fait partie de tableaux de batailles, de sièges, de chasses aux lions.

« La plupart de ces précieux restes sont dans un état parfait de conser-

vation et exécutés avec un art infini. La grande salle offre plusieurs issues, toutes formées par des lions ailés ou des taureaux ailés. Toutes les issues communiquent aux chambres, qui, à leur tour, conduisent à d'autres chambres dans une succession infinie. Les chambres sont construites en longues plaques couvertes d'inscriptions. A propos d'inscriptions, on sait déjà que le major Rawlinson a le premier fait copier et a déchifféré l'inscription trilingue du tombeau de Darius à Persépolis, qui contient les noms de tous les pays alors tributaires de la Perse. »

Bulletin de la Bourse de Paris du 22 septembre 1846.

La bourse a encore été aujourd'hui excessivement agitée. Avant l'ouverture, le 3 0/0 était remonté à 83 42 1/2, et il a ouvert au parquet à 83 40. Il est tombé d'abord avec une extrême rapidité à 83 13, puis il est remonté avec autant de promptitude à 83 45. Pendant le reste de la bourse il n'y a plus eu que des variations sans intérêt. Le 3 0/0 a flotté entre 85 55 et 83 45, et il a fermé au parquet à 85 50. Dans la coulisse, il est resté offert à 85 45.

Trois pour cent.....	85 40	Versailles (rive droite) ..	425 "
Quatre pour cent	" "	— (rive gauche) ..	285 "
Quatre et demi pour cent.	111 75	Paris à Orléans.....	1280 "
Cinq pour cent.....	118 50	Paris à Rouen.....	" "
Emprunt de 1844.....	" "	Rouen au Havre.....	721 25
Trois pour cent belge....	" "	Avignon à Marseille....	927 50
Quatre 1/2 p. 0/0 belge....	101 3/8	Strasbourg à Bâle.....	230 "
Cinq pour cent belge....	103 1/4	Orléans à Vierzon.....	" "
Cinq pour cent napolitain.	" "	Orléans à Bordeaux....	567 50
Récépissés Rothschild....	" "	Amiens à Boulogne....	480 "
Cinq pour cent romain....	102 1/2	Monterea à Troyes....	" "
Trois pour cent espagnol.	" "	Chemini du Nord	727 50
Banque de France.....	3450	Dieppe et Fécamp.....	385 "
Comptoir d'Escompte.....	1200	Paris à Strasbourg....	502 50
Banque belge.....	950	Tours à Nantes.....	507 50
Caisse Lafitte.....	1210	Paris à Lyon.....	527 50
Obligations de Paris.....	1332 50	Lyon à Avignon.....	490 "
CHEMINS DE FER.			
Saint-Germain	" "	Bordeaux à Cette.....	471 25
		Bordeaux à la Teste....	" "

Bourse de Lyon d'aujourd'hui 24 septembre.

CHEMINS DE FER.	COMPTANT.		LIQ. COURANTE.		LIQ. PROCHAINE.	
	4 ^{er} cours.	dernier cours.	4 ^{er} cours.	dernier cours.	4 ^{er} cours.	dernier cours.
Avignon à Marseille	" "	" "	950	951 25	952 50	951 25
prime d. 10.	" "	" "	940	937 50	945	" "
Paris à Orléans.	" "	" "	1281 25	1281 25	1281 25	" "
prime d. 10.	" "	" "	" "	" "	1292 50	" "
Paris à Rouen. . .	" "	" "	957 50	" "	958 75	" "
prime d. 10.	" "	" "	" "	" "	" "	" "
Orléans à Vierzon.	" "	" "	" "	" "	" "	" "
prime d. 10.	" "	" "	" "	" "	" "	" "
Bordeaux à Orléans	" "	" "	" "	" "	" "	" "
prime d. 10.	" "	" "	" "	" "	" "	" "
Strasbourg à Paris.	" "	" "	" "	" "	" "	" "
prime d. 10.	" "	" "	" "	" "	" "	" "
Tours à Nantes. .	" "	" "	" "	" "	" "	" "
prime d. 10.	" "	" "	" "	" "	" "	" "
Chemin du Nord.	" "	" "	730	730	731 25	" "
prime d. 10.	" "	" "	735	732 50	736 25	738 75
Paris à Lyon. . .	" "	" "	525	527 50	528 75	527 50
prime d. 10.	" "	" "	528 75	530	" "	" "

Le gérant responsable, B. MURAT.

Les amis de MM. Paul et Henri Brun qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de M^{me} veuve Brun, leur mère, sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu vendredi 25 septembre, à neuf heures du matin.

Le convoi partira du domicile de la défunte, maison Brun, chemin de la Croix Rousse à Caluire. Des voitures stationneront à huit heures et demie sur la place des Terreaux.

Pour guérir promptement les maladies de poitrine, telles que rhumes, toux, catarrhes, asthmes, coqueluches, enrôlements, il n'y a rien de plus efficace et de meilleur que la PATE DE GEORGE, pharmacien d'Epinal (Vosges). Elle se vend moitié moins que les autres par boîtes de 65 c. et 1 f. 25 c. dans toutes les meilleures pharmacies de Lyon, et principalement chez MM. LAROUSSE, place de la Préfecture, 16, VERNET, place des Terreaux, 15, et à la pharmacie des Célestins; Saint-Etienne, GARNIER-MARTIN, place de Foy; Châlons-sur-Saône, FOURCHER-MOSSEL, pharmacien, Grande-Rue, 1; Mâcon, FAIVRE, confiseur, Grande-Rue, 36, et Genève (Suisse), ROUZIER.

Etude de M^e Rejaunier, avoué à Lyon, rue Pizay, 3.

VENTE JUDICIAIRE

Par la voie de la licitation.

A LAQUELLE LES ÉTRANGERS SERONT ADMIS,

EN UN SEUL LOT,

En l'audience des criées du tribunal civil de Lyon,

Au samedi 17 octobre 1846, à midi,

d'une belle

PROPRIÉTÉ RURALE.

Cette Propriété se compose :

1^o D'une maison bourgeoise;

2^o D'une maison d'exploitation avec cuvages et vases vinaires;

3^o D'un corps de bâtiment atenant au précédent et servant à une fabrique de moulinage de soie, avec ses agrès et chute d'eau pour le service de cette fabrique;

4^o De jardins potager et d'agrément, prés, vignes, bois et terres complantées de mûriers, le tout clos partie en murs et partie en haies vives;

5^o De trois pièces de bois taillis;

6^o D'un fonds en pré, terre et vigne, dans lequel se trouve la source qui alimente la chute d'eau qui fait mouvoir la fabrique;

7^o Et d'une parcelle de terre complantée de mûriers.

Le tout situé sur les bords de la Saône, au hameau du Vernay, commune de Caluire, canton de Neuville-sur-Saône (Rhône),

Et dépendant de la succession de feu Antoine-Jean Breton, en son vivant mécanicien à Lyon, rue Saint-Marcel.

L'adjudication des immeubles aura lieu sur la mise à prix de trente mille francs; ci. . . 30,000 f.

S'adresser, pour les renseignements, à M^e Rejaunier, avoué poursuivant, et à M^e Blanc, Perroud et Givord, avoués des parties colicitantes, et encore au greffe du tribunal civil de Lyon, où est déposé le cahier des charges. (2417)

A VENDRE Deux portions de maison dans un bon quartier de la ville, et une maison aux Brotteaux d'un revenu de 1,000 f.

S'adresser à M. Paupy, rue Terraille, n. 22, à Lyon. (881)

MALADIES SECRÈTES.

Guérison prompte et sans rechute des maladies de la peau et du sang, spécialement des écoulements, si anciens qu'ils soient, et réputés incurables. Traitement *gratis*, si l'on n'est pas guéri en cinq ou dix jours sans aucun régime. Le remède est garanti végétal, (EXTRAIT DE SALSEPAREILLE ET POUDRE DIURÉTIQUE.) A la pharmacie BERTRAND, place Bellecour, 12, à Lyon.—Dépôts: à Paris, rue du Grand-Chantier, 7; à Toulon, rue Bonnefoi, 2; à Toulouse, rue de l'Orme-Sec; à Grenoble, rue Vieux-Jésuites.—On fait des envois. (Affranchir.) (4246)

Pharmacie à Lyon.—Rue Palais-Grillet, n^o 23.

DÉPURATIF DU SANG.

sirop végétal de salsepareille et de séné,

POUR LA

GUÉRISON DES MALADIES SECRÈTES

NOUVELLES OU ANCIENNES,

Dartres, gales rentrées, rougeurs à la peau, ulcères, écoulements, fleurs ou pertes blanches les plus rebelles, affections rachitiques, rhumatismales, et de toute acréte ou vice du sang et des humeurs.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières, et n'exige pas un régime trop austère. On fait des envois. (Affranchir et joindre un mandat sur la poste.)

Prix : 5 fr. le flacon. (4495)

A VENDRE de gré à gré, à Villeurbanne, à dix minutes de la cité Napoléon,

UNE JOLIE PROPRIÉTÉ, convenable pour fabrique, bourgeois ou cultivateur.

Cette propriété se compose d'un grand bâtiment et de 81 ares 64 centiares de verchère attenante à la maison; plus, à quarante pas de la maison, une terre de la contenance de 81 ares 64 centiares; le tout clos de haie vive. — Prix : 14,000 fr. — On facilitera pour le paiement,

S'adresser, pour prendre des renseignements, chez M. Gros, épiciier aux Charpennes. (1486)

AVIS M. J. BANTHOUX et C^e, de Marseille, ont l'honneur de prévenir MM. les Lyonnais que depuis le 17 courant ils peuvent leur offrir un bel assortiment de **chevaux fins et autres**. Ils ont reçu un nouveau convoi de **chevaux à deux fins**.

Leurs hôtels sont toujours à la Guillotière, au Cheval-Blanc, Grande-Rue, 12, et au Flacon-d'Argent, où ils ne séjourneront que quelques jours. (1002)

USINE A VAPEUR.

On la vendrait à longs termes. Son exploitation très facile offre de beaux bénéfices.

S'adresser à M. Verset, rue Bât-d'Argent, 12. (1003)

A VENDRE avec facilités pour les paiements. — **UN BEAU MAGASIN DE CHAPELLERIE**, ayant une belle clientèle, situé rue de la Marine, à Alger.

S'adresser, pour les renseignements, à M. Guibaud, place aux OEufs, à Marseille. (952)

AVIS Un jeune homme appartenant à une bonne famille, et habitué à la fabrication du papier, désirerait se placer à la tête d'une usine à papier montée sur une grande échelle. Ayant du patrimoine, il tiendrait plutôt à être bien placé qu'à de forts appointements.

S'adresser par lettres affranchies à la poste restante à Lyon, avec les initiales M. T. N. (6430)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

HOTEL DES MESSAGERIES ROYALES,

Tenu par Gauthière-Simonin,

A VIERZON (CHER).

Cet hôtel, précédemment situé rue des Ponts, vient d'être transféré rue Neuve, 32, près le débarrcadère du chemin de fer.

On y trouvera, comme par le passé, table d'hôte, bon service et tous les soins désirables.

Nota.—Le relais de la poste aux chevaux est audit hôtel. (1004)

HATEZ-VOUS!

Le grand et brillant débarrcadère d'estampes situé passage Couderc sera fermé le 30 de ce mois.

Chaque classe trouvera dans ce magasin des sujets en rapport, pour le prix, avec la richesse ou la simplicité des appartements. (988)

AVIS Les jeunes gens sans place, qui désiraient se vouer aux voyages, peuvent s'adresser rue d'Egypte, 7, au 3^e, place des Célestins. Il serait inutile de se présenter si l'on ne pouvait fournir de bons renseignements sous tous les rapports. (986)

MALADIES DES VOIES URINAIRES

ET DES ORGANES DE LA GÉNÉRATION.

M. docteur GAS traite exclusivement les maladies des voies urinaires et des organes de la génération, lithotritie (broiement de la pierre dans la vessie), rétrécissement du canal de l'urètre, rétention et incontinence d'urine, maladies vénériennes, etc. (5880)

M. le docteur Gas demeure place Bellecour, n. 8.

DÉPURATIF DU SANG

LE SIROP DE SALSEPAREILLE bien préparé est le remède le plus certain pour la guérison des maladies causées par un vice dans le sang, originel ou acquis. (4624)

CHEZ VERNET, PLACE DES TERREAUX.

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURSRY FILS.

Rue de la Poutillerie, 19.